



Contre les suppressions de postes

Les organisations syndicales signataires appellent tous les personnels de second degré de l'Académie de Paris à se rassembler devant le rectorat de Paris – bd Gambetta – pour l'ouverture du Comité Technique Académique chargé d'examiner les suppressions de postes.

Le retrait de 120 emplois budgétaires de professeurs de second degré devrait se traduire par 246 suppressions de postes. Compte tenu des créations, ce sont 136 postes de professeurs qui disparaîtront des collèges, lycées et lycées professionnels à la rentrée prochaine. Ces suppressions interviennent après 7 ans ininterrompus de coupes claires dans les effectifs des personnels enseignants.

Tous les types d'établissement sont touchés. En lycée général et technologique comme en collège, elles s'accompagnent d'une croissance du nombre d'élèves attendus. En lycée professionnel, elles prétextent la réforme du bac professionnel en 3 ans.

Partout, ces suppressions se traduisent par des disparitions d'enseignements, et d'options, des fermetures de classes, des regroupements anti-pédagogiques, des classes surchargées et rendront les conditions d'apprentissages plus difficiles pour les élèves. Elles contribueront à dégrader encore les conditions de travail des personnels qui n'en peuvent plus.

Les organisations signataires exigent, dans l'immédiat, que tous les moyens en postes soient rétablis pour la rentrée prochaine et que les établissements se voient attribués des heures d'enseignement permettant d'assurer la scolarisation de tous les élèves dans des conditions garantissant la réussite de tous les élèves.

Un préavis de grève est déposé pour permettre aux collègues de décider la grève et de constituer des délégations pour être reçues au rectorat mardi 20 à partir de 8h45.

Les organisations syndicales signataires renouvellent leur demande de retrait du projet d'évaluation des enseignants que le ministre voudrait faire passer de force en reconvoquant dans la précipitation le CTM le jeudi 15 mars. Elles appellent les collègues à multiplier les prises de positions de protestation en direction du ministère.